

OUVRE SA NOUVELLE
PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

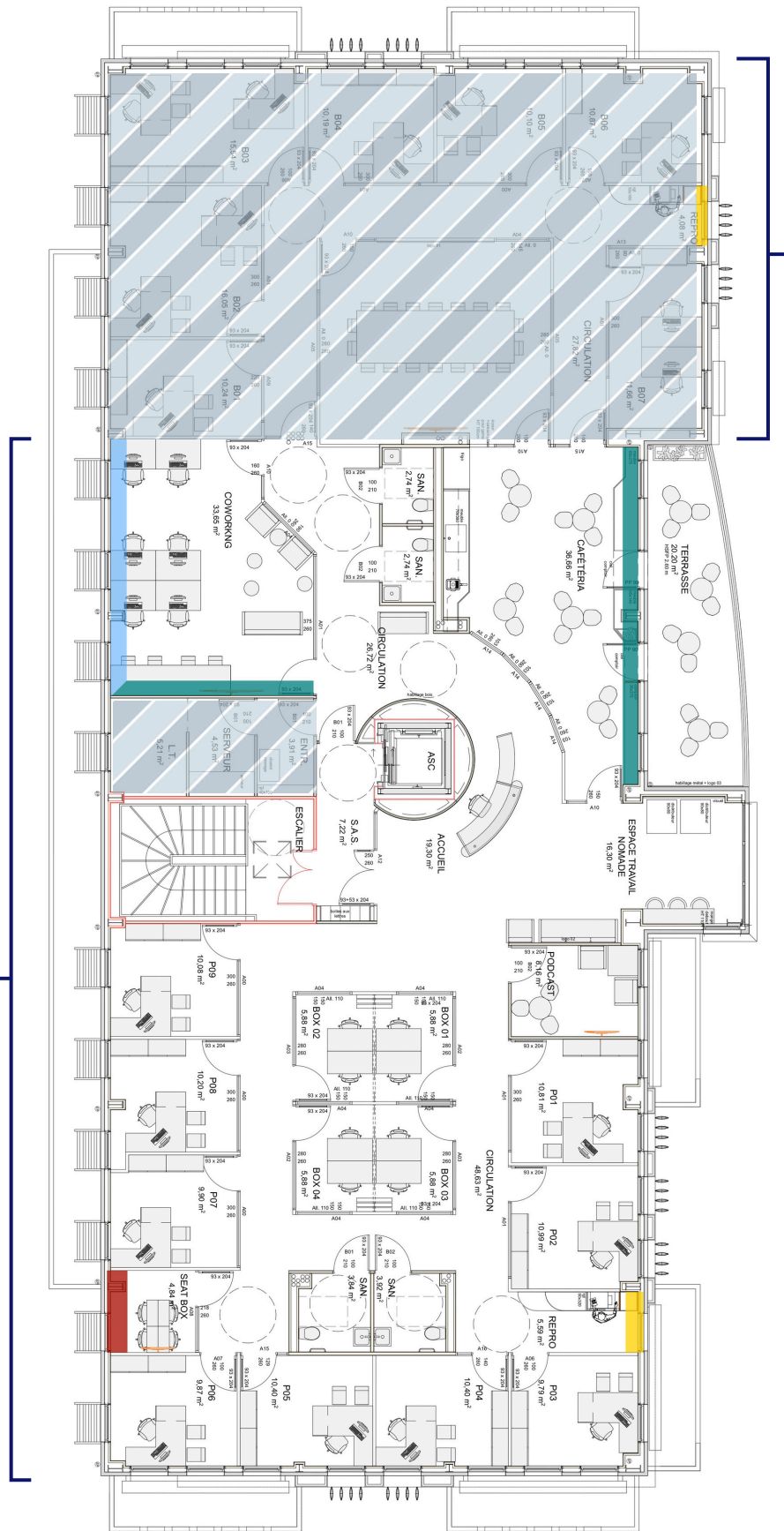
CAP ENTREPRENDRE AU CŒUR DE JARRY À BAIE-MAHAULT

43 Rue Becquerel
Immeuble Business Center
Jarry, 97122 Baie-Mahault

VOUS AVEZ UN **PROJET**,
NOUS VOUS OFFRONS
UNE **OPPORTUNITÉ**

Depôt des candidatures
~~Jusqu'au 28 février 2026 à 12 h.~~
contact@capexcellence.net
Jusqu'au 13 mars 2026 à 00h00

**CAP
ENTREPRENDRE**



**POLE ECONOMIQUE
DE CAP EXCELLENCE**

PLAN AMENAGER CAP ENTREPRENDRE

La communauté d'agglomération CAP Excellence, créée le 30 décembre 2008, est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre composé de 3 villes membres : Les Abymes, Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre.

L'EPCI représente le 1^{er} bassin économique de Guadeloupe avec plus de 20 000 entreprises recensées sur son territoire.

Dépôt des candidatures jusqu'au 13 mars 2026, à 00h00, heure de Guadeloupe à l'adresse contact@capexcellence.net

Pour tout renseignement, veuillez contacter la Direction Innovation et Accompagnement des Entreprises :

0690 54 03 35 ou 0590 47 72 25 (de 8h00 à 13h00)

INFORMATIONS GENERALES DE VOTRE ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

Représentée par :

- Domaine d'activité :
- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> COMMERCE 2.0 | <input type="checkbox"/> TRANSITION ECOLOGIQUE |
| <input type="checkbox"/> FINTECH | <input type="checkbox"/> SILVER ECONOMIE |
| <input type="checkbox"/> LOGISTIQUE | <input type="checkbox"/> SPORT BUSINESS |
| <input type="checkbox"/> SERVICE A LA PERSONNE | <input type="checkbox"/> TOURISME |
| <input type="checkbox"/> SANTE | <input type="checkbox"/> ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE |
| | <input type="checkbox"/> AUTRE (PRECISEZ) : |

Ville d'implantation du siège social :

- LES ABYMES
 BAIE-MAHAULT
 POINTE-A-PITRE
 AUTRE (PRECISEZ) :

Tél. :

Adresse e-mail :

DOSSIER N° :

1 * L'ÉQUIPEMENT

- ▶ Situé au cœur de Jarry, 43 rue Becquerel, Immeuble Business Center, à Baie-Mahault
- ▶ Conçu spécialement pour l'accompagnement et l'appui des entreprises et des porteurs de projet du territoire de CAP Excellence
- ▶ Installé sur une surface de 524 m² qui regroupe le Pôle économique de CAP Excellence et un équipement au service des entreprises : CAP ENTREPRENDRE
- ▶ Doté d'un Wi-Fi performant
- ▶ Ouvert 7j/7
- ▶ Un immeuble moderne comprenant :
 - > Un groupe électrogène de secours
 - > La fibre optique
 - > Un ascenseur
 - > Un parking
- ▶ Un équipement dédié au développement des entreprises et des porteurs de projet visant à redynamiser le tissu économique territorial en soutenant les initiatives entrepreneuriales dans les secteurs les plus dynamiques de la Guadeloupe
- ▶ Différents espaces pour faciliter le réseautage

2 * L'ACCOMPAGNEMENT

CAP ENTREPRENDRE est un pôle entièrement dédié à l'appui, au soutien et à l'accompagnement des entreprises immatriculées sur le territoire de CAP Excellence, qu'elles soient hébergées sur place ou non.

Les objectifs sont multiples :

- > **S'ancrer** dans l'écosystème économique territorial et guadeloupéen
- > **S'adapter** aux besoins des entreprises du territoire de CAP Excellence
- > **Inciter et encourager à l'innovation**
- > Permettre **un accès facilité à la formation**
- > Favoriser la **création de nouveaux emplois** durables et qualifiés
- > **Renforcer la collaboration** avec les acteurs économiques locaux, régionaux, nationaux et internationaux
- > Donner **accès à des experts nationaux et internationaux**
- > Intégrer les entreprises **dans des réseaux professionnels**
- > **Adapter une offre de services** au développement des entreprises du territoire
- > Garantir un **développement pérenne et maîtrisé**
- > Mettre en contact avec **des partenaires financiers**
- > Évaluer **la stratégie d'accompagnement et de soutien** de CAP Excellence

3 * DES AXES DE DEVELOPPEMENT

1 ACCOMPAGNEMENT, FORMATION ET MATURATION

- Une **pépinière d'entreprises** dédiée à l'hébergement de 9 jeunes entreprises
- Un **espace de reprographie**
- Les **bureaux des agents** en charge de la stratégie de l'innovation et de l'accompagnement des entreprises
- Un service courrier et facturation
- Un **accueil performant**
- Un **seat box** pour favoriser la concentration tout en demeurant dans un environnement collaboratif.
- Des **masterclass** pour permettre aux entrepreneurs de perfectionner leurs compétences

2 ANIMATION ET COMMUNICATION

- Une **salle de podcast** pour la création de contenus audio et vidéo de qualité sur des thématiques spécifiques
- Un espace de restauration intérieur et extérieur pour l'accueil d'animations diverses et variées
- Un **programme d'évènements « CAP BUSINESS »** pour aborder les différents aspects des métiers et des enjeux du secteur économique.
- Des **concours**, sources d'émulation personnelle et professionnelle, pour permettre aux entrepreneurs d'éprouver leur projet, de se dépasser et de gagner en visibilité et en reconnaissance

3 CREATION ET RESEAUTAGE

- Un **espace de coworking** pour encourager les échanges et la collaboration entre entrepreneurs.
- **4 espaces modulables** pour les rencontres entre entrepreneurs et les partenaires, financier ou les experts.
- **2 salles de réunion** pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes.
- **Une salle de réunion** d'une capacité de 20 personnes.
- Des **espaces de travail nomade**

UNE DOUBLE OFFRE DE SERVICES

1

► UNE OFFRE IMMOBILIERE AVANTAGEUSE

La Pépinière d'entreprises CAP ENTREPRENDRE permet à 9 entreprises d'être domiciliées sur place.

Elle cible des entrepreneurs volontaires et déterminés qui, faute de moyens financiers suffisants, s'installent à minima, le plus souvent à leur domicile ou à proximité.

L'offre de CAP ENTREPRENDRE permet de sécuriser et consolider l'activité de l'entrepreneur.

COÛT MENSUEL DE LOCATION DES BUREAUX

N° BUREAU	SURFACE (m ²)	LOYER TCC* / MOIS (1 ^{ère} année)	LOYER TCC* / MOIS (2 ^{ème} année)	LOYER TCC* / MOIS (3 ^{ème} année)
1	10,81	410,78 €	472,40 €	566,88 €
2	10,99	417,62 €	480,26 €	576,32 €
3	9,79	372,02 €	427,82 €	513,39 €
4	10,40	395,20 €	454,48 €	545,38 €
5	10,40	395,20 €	454,48 €	545,38 €
6	9,87	375,06 €	431,32 €	517,58 €
7	9,90	376,20 €	432,63 €	519,16 €
8	10,20	387,60 €	445,74 €	534,89 €
9	10,08	383,04 €	440,50 €	528,60 €

* Toutes Charges Comprises (eau et électricité)

Un dépôt de garantie équivalent à 2/12 du loyer annuel de la première année conditionnera la remise des clés.



MODELISATION DES ESPACES DE BUREAUX

CANDIDATEZ POUR UN ACCOMPAGNEMENT AVEC HEBERGEMENT EN PEPINIERE D'ENTREPRISES

2

► UNE OFFRE DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT A LA PROFESSIONNALISATION, AU DEVELOPPEMENT ET A LA PERENNISATION DES ENTREPRISES HEBERGEES

COMPRIS DANS LE LOYER

- LOCATION D'UN BUREAU PRIVATIF AMENAGE (BUREAU, FAUTEUIL, RANGEMENTS, CLIMATISATION, BADGE D'ACCES INDIVIDUEL...)
- DOMICILIATION DE L'ENTREPRISE
- SUIVI DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT
- MISE EN RELATION AVEC DES EXPERTS ET DES PROFESSIONNELS POUR :
 - > La structuration d'entreprise
 - > La conception d'un Business Plan
 - > Le financement des projets
 - > La stratégie de développement commercial
 - > Faciliter l'export
 - > Le montage de dossiers de subventions
 - > La préparation au pitch
 - > Du coaching
- PREPARATION A DES CONCOURS
- WI-FI
- TRAVAUX DE REPROGRAPHIE ET ACCUEIL TELEPHONIQUE
- MISE A DISPOSITION D'UNE BOITE AUX LETTRES PERSONNELLE
- ACCES A LA CAFETERIA
- ACCES AU COWORKING, SALLES DE REUNION ET SEATBOX
- PARTICIPATION GRATUITE AU PROGRAMME D'EVENEMENTS "CAP BUSINESS"
- PARTICIPATION GRATUITE AUX MASTERCLASS, ATELIERS ET AUTRES ANIMATIONS ORGANISES PAR CAP EXCELLENCE

NON COMPRIS DANS LE LOYER (Services payants)

- ETUDES DE FAISABILITE
- TRAVAUX DE SECRETARIAT DIVERS ET VARIES
- GESTION ADMINISTRATIVE, COMPTABLE, FINANCIERE, FISCALE ET SOCIALE
- SERVICE DE CAFETERIA ET DE RESTAURATION
- SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUES :
 - > Optimisation fiscale
 - > Stratégie marketing
 - > Recherche de locaux
 - > Aide au recrutement
 - > Démarche RSE...
- ACCOMPAGNEMENT A LA REPRISE D'ENTREPRISE
- FORMATIONS PROFESSIONNELLES
- TOUTE AUTRE PRESTATION SPECIFIQUE

Le contenu détaillé, les modalités et les formats de mise en œuvre et de délivrance, la grille de prix et le système d'évaluation In Itinéré de l'accompagnement relèvent des obligations de l'exploitant gestionnaire de CAP ENTREPRENDRE. Cet exploitant gestionnaire à risques et périls sera sélectionné par la procédure d'un Appel à manifestation d'intérêt.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES SANS HEBERGEMENT

L'appel à projets est destiné aux entreprises souhaitant être hébergées en pépinière d'entreprises. Cependant, les entreprises non hébergées pourront également bénéficier d'un programme d'accompagnement au sein de CAP ENTREPRENDRE. Elles devront se rapprocher de la Direction Innovation et Accompagnement des Entreprises pour en connaître les modalités.

**Les critères d'éligibilité et la complétude du dossier de candidature déterminera sa recevabilité.
En cas de dossier incomplet, un délai de 8 jours à compter de l'accusé de réception sera accordé au candidat pour le finaliser.**

Seules les entreprises rassemblant l'ensemble des conditions suivantes sont éligibles :

- ✓ Etre une entreprise en phase de démarrage régulièrement déclarée et inscrite au registre du commerce et des sociétés, ou à la chambre des métiers **depuis au moins douze (12) mois et au plus trente (30) mois**
- ✓ Etre une **personne morale de droit privé du secteur concurrentiel marchand**
- ✓ Etre immatriculée sur le **territoire de CAP Excellence (Pointe-à-Pitre, Les Abymes, Baie-Mahault)**
- ✓ Exercer dans l'un des secteurs suivants :

**COMMERCE
2.0**

FINTECH

LOGISTIQUE

**TRANSITION
ECOLOGIQUE**

**SERVICE
A LA
PERSONNE**

SANTE

**SILVER
ECONOMIE**

**SPORT
BUSINESS**

TOURISME

**ECONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE**

✗ Sont exclues les associations loi 1901 même celles bénéficiant de l'agrément ESUS



MODELISATION SALLE DE
REUNION



MODELISATION ESPACE
ACCUEIL



MODELISATION ESPACE
EXTERIEUR

1^{ère} ETAPE

► LA SELECTION DES DOSSIERS

Les dossiers seront examinés selon les critères suivants :

1. Adéquation entrepreneur / projet (5 points)

- > Quelles ont été les motivations de l'entrepreneur à l'élaboration et mise en œuvre de son projet ?
Éléments à fournir : Argumentation fournie par le porteur de projet

2. Solidité et maturité du projet (4 points)

- > Description claire, précise et détaillée du projet

3. Ancrage territorial du projet (3 points)

- > Le projet contribue-t-il à dynamiser les activités économiques du territoire ?

4. Solidité du modèle économique (8 points)

- > *Éléments de preuve à fournir : Business Plan*

2^e ETAPE

► LA SELECTION DES LAUREATS

Les candidats dont le dossier a été retenu passeront devant un Comité d'agrément.

Ce Comité statuera en phase finale de sélection pour proposer des lauréats pour installation à la Pépinière d'entreprises CAP ENTREPRENDRE.



MODELISATION DE L'ACCUEIL ET DE L'ESPACE DE CAFETERIA

COMMENT DEPOSER SON DOSSIER ?

► Le dossier de candidature accompagné des pièces justificatives sera remis selon les modalités suivantes :

> **Par voie électronique**, à l'adresse suivante : contact@capexcellence.net
Préciser dans l'objet : CANDIDATURE CAP ENTREPRENDRE - [NOM DE L'ENTREPRISE]

Seuls les fichiers informatiques de types .PDF, .JPEG, .DOC, .XLS ou .PPT seront acceptés. Ils ne devront pas contenir de macros et pourront être compressés dans des fichiers au format ZIP, leurs noms devront être suffisamment explicites.

Les candidatures dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par CAP Excellence ne seront pas réparées et seront réputées n'avoir pas été reçues.

> **Sur place**, à la permanence dédiée, située au Pôle économique de CAP Excellence
Dans ce cas, tous les dépôts seront consignés dans un registre. Chaque dossier reçu sous enveloppe cachetée donnera lieu à la remise d'un récépissé à son auteur.

► Le dossier de candidature accompagné des pièces justificatives sera remis avant le :

Vendredi 13 mars 2026 à 00h00, heure de Guadeloupe

► Toute réception tardive entraînera l'irrecevabilité.

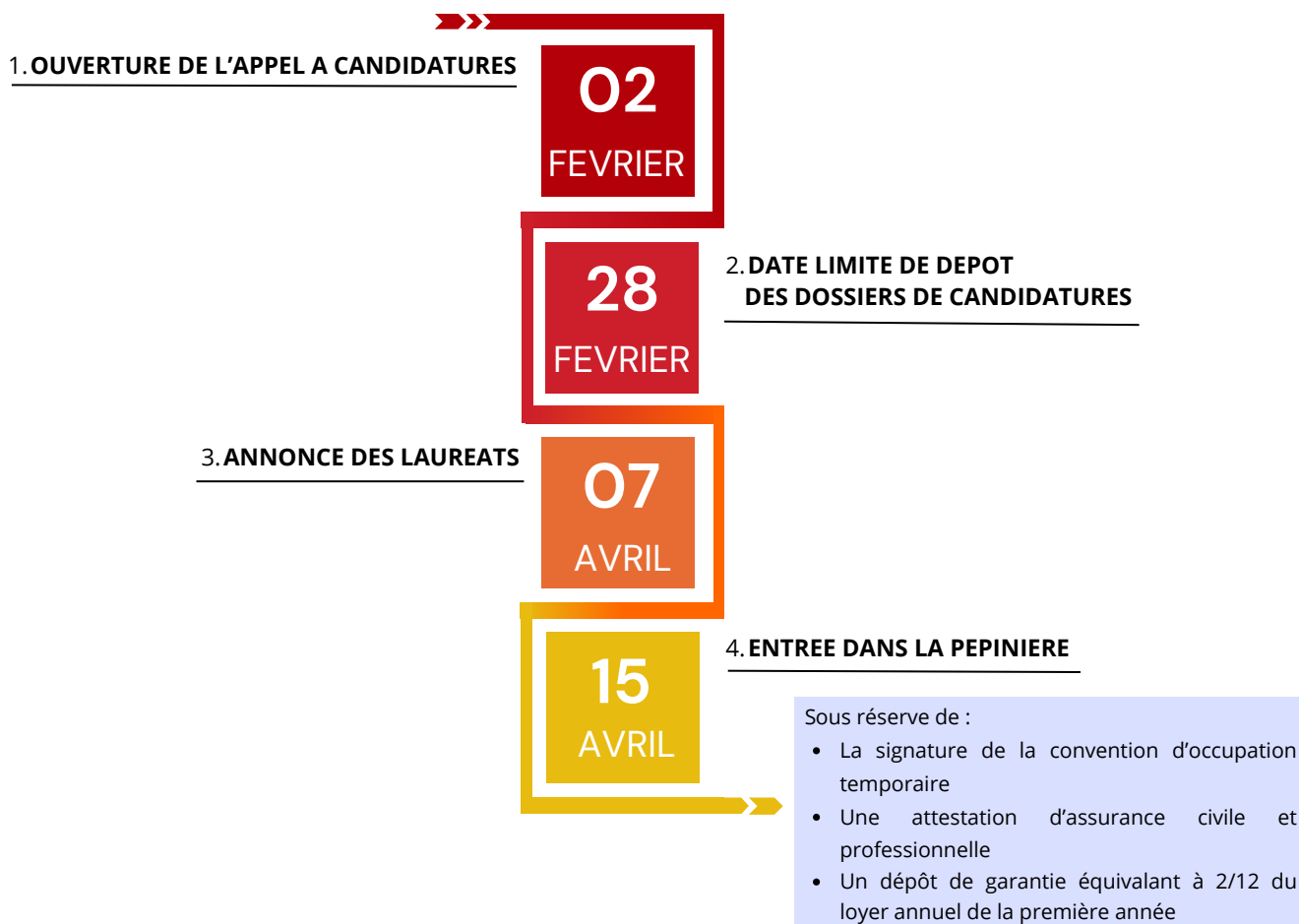
► **La transmission sera effective une fois que le candidat recevra de la part de CAP Excellence un récépissé de dépôt attestant la réception de son dossier.**

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Une fiche de présentation et description du projet de l'entreprise à la pépinière d'entreprises
- Une lettre de candidature motivée adressée au Président de CAP Excellence
- L'extrait Kbis de - de 3 mois de la structure porteuse
- Les liasses fiscales du dernier exercice
- Un Business Plan détaillé
- Les attestations de capacités techniques et professionnelles (titres, diplômes, attestations de stage ou de formation certifiante, etc.)
- Le CV du responsable de l'entreprise
- Toutes pièces justificatives et probantes qui seront prises en compte lors de la procédure de sélection et de notation



MODELISATION DE L'ESPACE DE COWORKING



N.B. : Ces dates sont données à titre indicatif, elles peuvent évoluer en fonction d'évènements indépendants de CAP Excellence.

* BESOIN D'AIDE ?

- ▶ **Direction : Innovation et Accompagnement des Entreprises**
- ▶ **COURRIEL : contact@capexcellence.net**
- ▶ **Tél. : 0690 54 03 35 ou 0590 47 72 25 (de 8h00 à 13h00)**
- ▶ **Permanences d'informations : Lundi / Mercredi et Vendredi - De 9h à 13h**
Au Pôle économique de CAP Excellence, Immeuble Marie-Galante, Moudong Sud, Jarry, Ville de Baie-Mahault

* ABANDON DE LA PROCEDURE

La communauté d'agglomération se réserve le droit d'interrompre la procédure de l'Appel à candidatures à tout moment ainsi que la possibilité de ne pas donner suite aux candidatures reçues sans que les candidats ne puissent demander en contrepartie une quelconque indemnisation ou le remboursement de leurs frais préalables ou honoraires de conseils. CAP Excellence n'aura pas à justifier sa décision.